

## Communiqué de presse

### Réemploi des bouteilles de Vins et Spiritueux : une coalition de 9 acteurs majeurs explore le défi du réemploi

Paris, le 25 juin 2025 - Face à l'urgence environnementale, aux évolutions réglementaires et à l'intérêt croissant des consommateurs pour des modes de consommation plus responsables, une coalition inédite réunissant 9 acteurs majeurs de la filière Vins & Spiritueux voit le jour. Elle rassemble 7 sociétés, Campari France, Cordier, Giffard, Marie Brizard Wine and Spirits, Moët Hennessy, Pernod Ricard et Rémy Cointreau, ainsi que 2 distributeurs en consommation hors domicile, France Boissons et Richard Vins et Spiritueux. Pilotée par Circul'R et Eco in Pack, avec le soutien financier et l'accompagnement des équipes de Citeo et Adelphe, cette initiative vise à expérimenter en commun le modèle de réemploi<sup>1</sup> des bouteilles en verre. Pour l'opération en GMS, la coalition s'appuiera sur le réseau de +300 points de vente de Loop, acteur de référence dans le développement de solutions de réemploi des emballages qui sera en charge d'opérer la boucle de retour des emballages.

#### UNE COALITION POUR TRANSFORMER DURABLEMENT LA FILIÈRE

L'objectif de la coalition est clair : **expérimenter de manière collective et coordonnée un modèle de réemploi des bouteilles en verre, avec la perspective - pour les entreprises qui le souhaitent - de le déployer à plus grande échelle.**

Une démarche ambitieuse pour un modèle qui présente de nombreux bénéfices : **environnementaux**, avec une réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub><sup>2</sup> et de la consommation d'eau ; **réglementaires**, dans un contexte où la loi AGECS<sup>3</sup> et les mesures européennes encouragent le développement du réemploi ; et **sociétaux**, en réponse à l'appétence croissante des consommateurs pour des modes de consommation plus durables<sup>4</sup>.

#### UN LANCEMENT PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CO-CONSTRUCTION

La première rencontre de la coalition s'est tenue le 1er avril 2025. Cette journée inaugurale a permis d'établir les fondations de la démarche commune : **partage d'expériences, identification des freins et leviers et enfin, co-construction des axes de travail prioritaires afin de déployer un dispositif de réemploi en GMS et dans les CHR.** pour les deux groupes de travail de la coalition, l'un dédié à l'expérimentation en CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants) et l'autre à la GMS (Grandes et Moyennes Surfaces).

---

<sup>1</sup> "Un emballage réemployé ou réutilisé est un emballage faisant l'objet d'au moins une deuxième utilisation pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur. Un emballage faisant l'objet d'au moins une deuxième utilisation en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé." - Décret n° 2022-507 du 8 avril 2022 relatif à la proportion minimale d'emballages réemployés à mettre sur le marché annuellement, transcrits dans l'article D541-352 du Code de l'environnement.

<sup>2</sup> Une bouteille en verre réutilisable réduit les émissions de carbone de 85% par rapport à une bouteille en verre à usage unique, de 75% par rapport au plastique (PET) et de 57% par rapport aux canettes en aluminium - Etude Zero Waste France, 2020

<sup>3</sup> En France, la loi AGECS fixe la cessation de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040. Des objectifs intermédiaires sont également précisés par décret, exigeant que 7% des emballages soient réemployés d'ici 2025, et 10% d'ici 2027.

<sup>4</sup> 90% : c'est la part des Français qui adhèrent au retour de la bouteille en verre consignée - sondage Ifop 2019 pour l'association Agir pour l'Environnement.

Dans les mois à venir, la coalition étudiera des thématiques structurantes autour du **développement d'une offre adaptée, la modélisation économique, l'optimisation logistique, la création d'un parcours client fluide et l'acceptabilité des solutions par les consommateurs.** Autant de défis à relever pour **co-construire un modèle de réemploi économiquement viable, écologiquement performant et attrayant pour les consommateurs.**

Un projet pilote est prévu à la suite de ces réflexions pour tester le modèle en conditions réelles.

## **DEUX EXPERTISES COMPLÉMENTAIRES POUR MENER LA COALITION**

Circul'R apporte à cette initiative son expertise en animation de coalitions multi-acteurs, en intelligence collective et en structuration de projets circulaires à fort impact. De son côté, Eco in Pack met à disposition son savoir-faire opérationnel dans la mise en œuvre de systèmes de réemploi adaptés aux spécificités du secteur des Vins et Spiritueux, ainsi qu'un outil industriel de lavage multi-formats capable de traiter jusqu'à 7 millions de bouteilles par an.

Selon Sixtine Jourde-Roussel, directrice des coalitions de Circul'R, *"le réemploi est un incontournable pour les acteurs qui souhaitent s'inscrire dans une démarche d'innovation au service de la transition vers une économie circulaire. En initiant cette coalition, nous permettons aux leaders de la filière de mutualiser les risques, réaliser des économies d'échelle et d'embarquer toute une chaîne de valeur dans une logique de coopération constructive."*

Selon Martin Calmettes, co-fondateur d'Eco in Pack, *"depuis 2021, Eco in Pack a démontré la faisabilité technique du réemploi dans les vins et spiritueux. Mais au-delà de la technologie, c'est bien une mobilisation collective qui est nécessaire pour transformer en profondeur les pratiques de la filière. Cette coalition est un catalyseur puissant pour faire bouger les lignes de l'industrie et accélérer l'adoption du réemploi à l'échelle nationale."*

### **A propos de Circul'R**

Circul'R est née d'une conviction : pour permettre à notre économie de respecter les limites planétaires, nous devons radicalement revoir nos modes d'approvisionnement, de production, de distribution et de consommation afin de les inscrire dans une dynamique circulaire. Pour ce faire, la collaboration entre tous les maillons de la chaîne de valeur est indispensable. Circul'R crée les conditions de cette collaboration en permettant aux acteurs économiques (grandes entreprises, collectivités, institutions...) de co-construire des solutions de long terme avec leur écosystème (fournisseurs, distributeurs, concurrents, porteurs de solutions...) grâce à la constitution de coalitions d'action ou de réflexion.

### **A propos d'Eco in Pack**

Eco In Pack est une société fondée en 2021 par Pierre Olivier Bouvry et Martin Calmettes. Ingénieurs spécialisés en packaging, Pierre Olivier et Martin ont travaillé pendant plus de 20 années pour différentes marques de Vins, Spiritueux, Parfums ou Cosmétique ; secteurs d'activité dans lesquels l'emballage a un poids important dans l'empreinte environnementale des produits. Conscients de la nécessité d'agir à la bonne échelle face à l'urgence environnementale, ils ont fait le choix de mettre leur expertise et leur expérience en développement packaging et gestion de projets innovants au service la réduction de l'impact des produits. Eco In Pack est, à présent, un acteur majeur du réemploi des bouteilles en verre et plus particulièrement dans le domaine des vins et spiritueux. La raison d'être d'Eco In Pack est d'accompagner leurs clients dans la réduction de leur empreinte environnementale et leur transition vers un modèle plus robuste et circulaire.

### **À propos d'Adelphe**

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire

l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient davantage réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour mieux les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2024, plus de 16 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 90 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire, contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité. Site internet : [www.adelphe.fr](http://www.adelphe.fr)

### **A propos de Loop**

Loop est une start-up innovante de l'économie circulaire lancée par l'entreprise de recyclage TerraCycle, dont la mission est d'Éliminer la Notion de Déchet® en recyclant les déchets difficiles à recycler.

Opérant dans 20 pays, TerraCycle noue des partenariats avec des entreprises de la grande consommation, distributeurs et municipalités afin de recycler des produits et emballages difficilement recyclables. Loop a été conçu dans l'optique d'aller plus loin et de résoudre le problème des déchets à la source avec un système d'économie circulaire, qui offre la possibilité d'acheter des produits du quotidien (alimentaires, d'hygiène et d'entretien) dans des emballages durables, réutilisables et consignés.

Loop a été lancé en mai 2019 à Paris et New York, puis au Royaume-Uni en juillet 2020, au Canada (Toronto) et au Japon (Tokyo) en 2021. La France a été le premier pays à implémenter l'initiative Loop en magasin avec Carrefour (aujourd'hui disponible dans +300 magasins), et a introduit en 2024 un partenariat avec les supermarchés Monoprix et Coopérative U. Loop compte à ce jour plus de 50 marques partenaires, dont Coca Cola, Danone, William Peel et Lesieur. Veuillez trouver plus d'information ici : <https://exploreloop.com/fr/>